



LIGUE
PAYS
DE LA LOIRE



COMITÉ
LOIRE-ATLANTIQUE



M.T.T.HERBLINOIS

Procès-verbal d'assemblée générale de l'association Moto Tout Terrain Herblinois (MTTH) en date du 19 janvier 2025

En date du 19 janvier 2025, les membres de l'association « MTTH », se sont réunis en assemblée générale à l'adresse suivante : Complexe sportif du Vigneau, 30 rue Lucie Aubrac 44800 St. Herblain, sur convocation du bureau, qui leur a été adressé par mail, suivant les dispositions des statuts.

Sont présents ou représentés :

47 membres ayants le droit de vote (voir liste en annexe).

Leur présence a été notifiée conformément aux conditions de quorum exigées par les statuts. En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer ; il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuellement de mandataire en cas de procuration possible. Elle est annexée au présent procès-verbal.

- L'assemblée générale désigne : Patrice EEDELMAYER en qualité de président de séance.
- L'assemblée générale désigne : Chantal QUERARD en qualité de secrétaire de séance.

Le président rappelle que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du compte rendu de l'assemblée précédente
2. Rapport moral du président
3. Modifications des statuts
4. Rapport financier du trésorier
5. Présentation des organisations 2025
6. Budget 2025
7. Questions et résolutions diverses

M.T.T.HERBLINOIS

Approbation du compte rendu de l'assemblée précédente

- Il n'est fait aucune remarque concernant le procès-verbal de l'assemblée précédente qui s'était tenue le 17 novembre 2024. Il a été rappelé aux membres présents que le PV est disponible dans les classeurs à l'entrée de la salle.

Le procès-verbal est validé.

Rapport moral du président

- Reprise de la direction du club le 18 novembre. Nos premières actions ont été de mettre à jour nos obligations réglementaires à savoir :
- Mise à jour de nos obligations vis-à-vis de la préfecture (déclaration du nouveau bureau).
- Prise de contact avec la Mairie afin d'avoir le remboursement de subvention accordée.
- Modification de l'adresse du club, qui maintenant est domicilié au CARRE DES SERVICES PUBLICS à St. Herblain ; le club était toujours inscrit en préfecture à l'adresse du Circuit Christian Bageot.
- Réécriture des statuts
- Réalisation d'un fichier Excel pour la gestion financière du club
- Préparation de la compétition 25 POWER du 23 mars 2025
 - Rédaction d'un règlement « SUPER RACER » pour cette compétition
 - Rédaction du Règlement particulier pour les séries OGP/-15 CV/-25CV
 - Demande d'autorisation auprès de la préfecture
 - Demande auprès des assurances de la FFM pour couvrir les risques de la compétition
 - Prise de contact avec les services de secours pour réservation des moyens
- Etude du partenariat avec AML Notre-Dame des landes
 - Poursuite du partenariat
 - Besoin de participant pour les travaux d'entretien du terrain
 - Participation à 50 % des frais d'entretien (hors préparation compétition)
 - Prêt de matériel (friteuse) pour leur compétition (ufolep) au mois de juin
- Nombre de licenciés au 18 janvier 2025 : 50
 - 8 motocross
 - 1 rallye routier
 - 39 vitesses

Il est demandé au bureau de refaire « vivre » le site internet du club afin d'améliorer la communication avec l'ensemble des membres.

La modification des statuts est validée.

La Modification de l'adresse du siège est validée.

Le rapport moral est validé.

M.T.T.HERBLINOIS

Rapport financier du trésorier

- Le président présente le rapport financier du trésorier.
- Il est constaté un exercice 2024 très déficitaire à savoir – 6 365.41 €

Bilan sur l'année 2024 (au 17/11/2024) :		-12694,59	
Dépenses		Recettes	
Frais d'AG du 17/11/2024	2 143,46 €	Remboursement (Erreur de facturation)	1 254,40 €
Cadeaux (Fleurs, cartes cadeaux bénévoles, Gilet Airbag)	4 629,00 €	Remboursement ASK	495,00 €
Frais déplacement AG Ligue Pays de Loire	229,70 €	Subvention banque	11,10 €
Frais Bancaires	11,10 €	Adhésions club	440,00 €
Affiliation FFM	1 000,00 €	Remboursement Marie St. Herblain	12 690,00
Location (Box)	398,00 €		
Fournitures	150,06 €		
Total dépenses	8 561,32 €	Total recettes	14 890,50
Bilan sur l'année 2024 (au 17/11/2024) :	-12694,59		
Bilan sur l'année 2024 au 31/12/2024	-6 365,41 €		

Le bureau à mis en place pour l'année 2025 un suivi continue, via un tableur type « Excel », des dépenses et recettes du club, afin d'éviter les erreurs de 2024 (absence de remboursement du stage vitesse et des aides prévues ; absence des subventions de la fédération concernant la compétitions organisée à Ancenis).

Le rapport financier est validé.



LIGUE
PAYS
DE LA LOIRE



COMITÉ
LOIRE-ATLANTIQUE



M.T.T.HERBLINOIS

Organisations 2025

Roulage et compétition 2025		
Cross - Notre-Dame des Landes	15cv / 25 cv / SUPER RACER - Ancenis	Vitesse - Fay de Bretagne
Samedi 18 janvier		
Samedi 8 février	Lundi 10 mars	
Dimanche 23 février	Samedi 22 mars	Lundi 17 mars
Dimanche 9 mars	Dimanche 23 mars (Compétition)	
Samedi 5 avril		
Dimanche 20 avril	Lundi 14 avril	Lundi 28 avril
Samedi 3 mai		
Dimanche 25 mai	Lundi 16 juin	Lundi 23 juin
Dimanche 22 juin		
Samedi 5 juillet	Lundi 4 août	Mercredi 13 août (Stage)
Dimanche 20 juillet	Lundi 25 août	
Samedi 9 août		
Dimanche 23 août	Lundi 27 octobre	Lundi 13 octobre
Samedi 6 septembre		
Dimanche 21 septembre		
Samedi 4 octobre		
Dimanche 19 octobre		
Samedi 8 novembre		
Dimanche 23 novembre		
Samedi 6 décembre		
Dimanche 21 décembre		

Organisation compétition OGP/25 POWER/SUPERRACER

Pour l'organisation de l'épreuve d'Ancenis, nous aurons besoin de bénévoles pour aider le jour de l'épreuve, à savoir :

- 20 commissaires
- 3 assistant(e)s organisation technique
- 2 superviseurs accès parking et paddock
- 7 assistant(e)s restauration (repas commissaire/organisation et petite restauration)

Organisation roulage Fay et Ancenis

Administratif

- Ouverture du circuit à : 08h00
 - Organisation des contrôles administratifs et technique :
 - Début du contrôle à : 08h10 fin des contrôles à 09h30
- Contrôle administratif dans le box 1 :
 - Contrôle du casque et dorsal en même temps que la licence pour **remise du bracelet ou sticker**
 - Contrôle technique du véhicule dans le même box
 - Freins, direction, poignée de gaz, béquille, sonomètre

Mise en place du stickage : **sur la moto et le casque du pilote**

Moto Tout Terrain Herblinois – Carré des Services Publics

15 rue d'Arras – BAL 39

44800 Saint-Herblain



M.T.T.HERBLINOIS

Planning du roulage (catégories)

Heure de début	Heure de fin	Groupe Couleur
09 :00	09 :20	Moyen
09 :20	09 :40	Confirmé
09 :40	10 :00	Expert
10 :00	10 :20	Moyen
10 :20	10 :40	Confirmé
10 :40	11 :00	Expert
11 :00	11 :20	Moyen
11 :20	11 :40	Confirmé
11 :40	12 :00	Expert
PAUSE DEJEUNER		
14 :00	14 :20	Moyen
14 :20	14 :40	Confirmé
14 :40	15 :00	Expert
15 :00	15 :20	Moyen
15 :20	15 :40	Confirmé
15 :40	16 :00	Expert
PAUSE COMMISSAIRES		
16 :30	16 :50	Moyen
16 :50	17 :10	Confirmé
17 :10	17 :30	Expert

Roulage NDL (Notre-Dame des Landes)

Accès piste :

- Licence FFM ou Pass Circuit MX
- Ouverture du terrain en fonction des conditions météo (Confirmation J -4)
- **Participation des pilotes utilisant le terrain MX aux travaux d'entretien du circuit**
- Besoin de bénévoles pour la compétitions UFOLEP-AML dans le cadre de leur organisation

Validation des organisations 2025

M.T.T.HERBLINOIS

Budget 2025

Il a été décidé de laisser le coût d'adhésion à **20€** et de supprimer le chèque de caution de 100€.

Concernant les commissaires et autres participants non-pilote, le club s'organisera afin de gratifier leur présence.

Coût des droits d'accès piste

Le bureau a décidé, au vu des augmentations de la location des circuits, d'appliquer les tarifs suivants :

- Ancenis :
 - Suppression de la gratuité pour les jeunes.
 - Mise en place d'une série « Super Racer » pour les roulages
 - Membre : 45 €
 - Extérieur club : 55 €
- Fay de Bretagne
 - Membre : 78 €
 - Extérieur club : 105 €

Questions diverses

- Proposition de gratification des commissaires
 - Le bureau va étudier la mise en place d'une gratification pour les commissaires et bénévoles qui participeront aux actions du club. Ces gratifications seront remises à la fin de chaque organisation.
- Etude des journées de roulage Fay de Bretagne
 - Il est demandé au bureau d'anticiper les demandes de dates de roulage sur le circuit de Fay de Bretagne, afin d'essayer de reprendre les dates qui étaient attribuées par le passé (mai, juillet et septembre).
- Demande de mise en place de liste pour connaître les besoins en termes de bénévoles
 - Le bureau va étudier la mise en place d'un formulaire partagé type « Google Forms », afin de pouvoir informer, partager et faire des sondages pour l'évolution du club.
- Evolution des roulages de Fay de Bretagne
 - Nous avons décidé d'optimiser les roulages de Fay de Bretagne à savoir, début des roulages à partir de 9 heures ; contrôle technique en priorité du premier groupe (3 groupes : moyen, confirmé, expert).
 - Une attention particulière sera aussi mise en place dans l'observation du niveau de pilotage dans les différentes catégories, afin d'équilibrer correctement les sessions. Il ne sera pas toléré par l'organisation la participation d'un pilote dans plusieurs catégories sans l'accord d'un membre de l'organisation.
- Etude d'organisation sur d'autres circuits
 - Avec l'accord de plus de 50% des présents, le bureau va étudier la possibilité de réaliser des roulages sur d'autres circuits et le proposer à l'ensemble des adhérents pour validation.



LIGUE
PAYS
DE LA LOIRE



COMITÉ
LOIRE-ATLANTIQUE



M.T.T.HERBLINOIS

- Renouvellement de la demande d'achat de combinaisons pour les commissaires
 - Le bureau va effectuer la commande d'une quinzaine de combinaisons pour les commissaires du club.

L'ensemble des questions ont été étudiées et validées.

Conclusion

L'Assemblée Générale s'est déroulée dans un climat de respect et de collaboration. Tous les points à l'ordre du jour ont été abordés et discutés de manière approfondie. Les décisions prises reflètent les intérêts et les préoccupations des membres présents.

Les résolutions suivantes ont été adoptées :

1. Validation du procès-verbal de l'AG du 17 novembre 2024
2. Modification des statuts
3. Modification du siège de l'association

Les membres ont exprimé leur satisfaction quant à la tenue de cette assemblée et ont remercié le conseil d'administration pour son travail et son engagement.

La prochaine Assemblée Générale est prévue pour Janvier 2026. Les membres seront informés des détails supplémentaires en temps voulu.

L'Assemblée Générale a été levée à 15h00 par le Président, Patrice EDELMAYER.

Fait à St. Herblain, le 19 janvier 2025.

Signatures :

Patrice EDELMAYER (président)

Chantal QUERARD (secrétaire)